

**HÉRITAGE SAINT-BERNARD**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**tenue le mercredi 27 mars 2019 à 19 h 30**  
**au Pavillon de l'île**  
**480, boulevard D'Youville, île Saint-Bernard, Châteauguay**

Membres en règle :

Nadine Lelièvre  
Dominic Gendron  
Marie-Hélène Dorais  
Martine Mercier  
Lise Seers  
Janie Legault  
Danielle Delhaes  
Steven Spazuk  
Hubert Rondeau-L'Écuyer  
Éric Pinard  
Naomie Marleau  
Marc Leblanc  
Bernard Boyer  
François Loiselle  
Charles Belliveau  
André Damico  
Sara-Lynne Charron  
Alison Dalman  
Frédérique Millaire  
Chanel Falardeau  
Éric Archambault  
Gabriel Lépine

Luc L'Écuyer  
Paul Sauvé  
Alain Durand  
Natalie Tremblay  
Jean-François Veilleux  
Michel Chagnon  
Francis Perras  
Mike Gendron  
Claude Boileau  
Maxime Lavoie  
Marie-Josée Landry  
Denis Cornay  
Brigitte Montpetit  
Jean Vallée  
Robert Rousseau  
Catherine Lévesque-Sauvé  
Corinne Colton  
Amélie Lalonde  
Dominic Farmer  
Tristan Villemure  
William Chagnon  
Thalie Desaulniers

Non membres :

Jean-Denis Lefebvre  
Maxime Savage  
Josée Hébert  
Pierre-Paul Routhier  
Annabelle Archambault

Membres en règle après le 6 mars 2019

Serge Labrèche  
Emma Loiselle  
Marilène Côté

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée générale est ouverte à 19 h 40. Le président, monsieur Paul Sauvé, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. Vérification du droit de présence et du quorum et lecture de l'avis de convocation**

La vérification du droit de présence et du quorum est faite par monsieur Paul Sauvé. Il y a 52 personnes qui assistent à l'assemblée, dont 44 membres en règle. Plutôt que lire l'avis de convocation, monsieur Sauvé demande à la présenter aux membres présents puisque ceux-ci l'ont reçu par courriel.

## **3. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée**

Monsieur Jean-Denis Lefebvre est nommé président d'assemblée. Madame Nadine Lelièvre est nommé secrétaire d'assemblée.

Proposée par : Jean-François Veilleux

Appuyée par : Claude Boileau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **4. Acceptation des invités**

Les membres acceptent que les invités assiste à l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

Proposée par : Bernard Boyer

Appuyée par : Robert Rousseau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté tel que lu.

Proposée par : Francis Perras

Appuyée par : Dominic Farmer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mars 2018.**

Puisque les membres présents ont eu accès au procès-verbal avant la rencontre par le biais du site Internet de l'organisme, la suspension de la lecture du procès-verbal du 22 mars 2018 est demandée et le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 est adopté tel que lu.

Proposée par : Marie-Josée Landry

Appuyée par : Jean-François Veilleux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Rapport du conseil d'administration**

M. Paul Sauvé, président du conseil d'administration, présente le mot de la direction.

### **MOT DE LA DIRECTION**

- Centre écologique Fernand-Seguin
- Achalandage record sur l'île Saint-Bernard
- Lutte aux changements climatiques, une action prioritaire

## 8. Bilan des activités

Monsieur Luc L'Écuyer, directeur général de l'organisme et Marie-Hélène Dorais, responsable des communications et du marketing, se partagent la présentation du rapport annuel 2018.

Ils rappellent la mission et les valeurs de l'organisme, présentent les administrateurs et soulignent les employés présents.

Leurs présentations font état des projets, des activités, des réalisations et des statistiques selon 7 thématiques.

### CONSERVATION

- Libérer votre nature
- Les oiseaux en bref
- Un peu plus vert
- Les territoires naturels
  - Refuge faunique Marguerite-D'Youville
  - Centre écologique Fernand-Seguin
  - Ruisseau Saint-Jean
- Projets pour 2019

### ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

- Le français en nature
- Le projet Révérence
- Coup de cœur de l'équipe
- Le jardinage éducatif
- Les oiseaux de l'île
- Projets pour 2019

### ÉCOTOURISME

- Achalandage au fil des ans
- Écomarché de l'île et provenance des visiteurs

### CAFÉ DE L'ÎLE

- Vent de fraîcheur
- Un nouveau souffle
- Les bons coups
- Zéro déchet en mouvement
- Projets pour 2019

### MÉDIAS ET COMMUNICATION

- Médias sociaux
- Web
- Couverture médiatique et rayonnement

### FINANCEMENT

- Programme Placement réussite
- Subventions
- Soirée-bénéfice

- Dons
- Partenaires

#### INFORMATIONS FINANCIÈRES

- Résultats et dépenses 2018
- Bilan 2018

Le bilan des activités pour l'année 2018 est adopté.

Proposée par : Martine Mercier

Appuyée par : Claude Boileau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9. Ratification des modifications aux règlements généraux

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX EN VIGUEUR	PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS
4.3 L'assemblée générale annuelle doit avoir lieu dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fin de l'année financière, à l'endroit, à la date et à l'heure fixée par le conseil d'administration ;	4.3 L'assemblée générale annuelle doit avoir lieu dans <b>les cent vingt (120)</b> jours suivant la fin de l'année financière, à l'endroit, à la date et à l'heure fixée par le conseil d'administration ;
4.5 Un avis de convocation à l'assemblée générale annuelle doit être signifié par courrier aux membres au moins trente (30) jours à l'avance par le secrétaire de la corporation en indiquant le lieu, l'heure et la date de sa tenue ainsi qu'en y incluant l'ordre du jour.	4.5 Un avis de convocation à l'assemblée générale annuelle doit être signifié par <b>courrier électronique</b> aux membres au moins trente (30) jours à l'avance par le secrétaire de la corporation en indiquant le lieu, l'heure et la date de sa tenue ainsi qu'en y incluant l'ordre du jour.

Monsieur Claude Boileau demande le motif de la modification à l'article 4.3 ? Monsieur L'Écuyer explique que ça laissera un mois supplémentaire, si nécessaire, pour produire les états financiers et tenir l'assemblée générale annuelle de l'organisme.

Monsieur Pierre-Paul Routhier demande à monsieur L'Écuyer de vérifier avec la Ville de Châteauguay si cette modification s'arrime avec ses exigences.

La ratification des règlements généraux se fera par vote à main levée.

Proposé par Claude Boileau

Appuyé par Bernard Boyer

Le président procède au vote à main levée. Le résultat est :

- 4 contre la ratification
- 32 pour la ratification

- 1 abstention

Les modifications aux articles 4.3 et 4.5 des règlements généraux sont ratifiées à la majorité des membres en règle.

Monsieur Paul Sauvé précise qu'il sera possible d'accommoder des membres qui feront la demande d'être informé par la poste de la tenue de l'assemblée générale.

### **10. Rapport du vérificateur comptable et prévisions budgétaires**

Monsieur Maxime Savage, de la Société de Comptables agréés Lefavre Labrèche Gagné, SENCRL, présente les états financiers vérifiés au 31 décembre 2018 d'Héritage Saint-Bernard. L'adoption des états financiers vérifiés au 31 décembre 2018 est :

Proposée par : Francis Perras

Appuyée par : Éric Pinard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Paul Sauvé, président du conseil d'administration, présente les prévisions budgétaires 2019.

### **11. Nomination d'un vérificateur comptable**

Les membres du conseil d'administration d'Héritage Saint-Bernard étant très satisfaits du travail de la firme Lefavre Labrèche Gagné SENCRL, ils recommandent de renouveler son mandat à titre de vérificateurs pour l'année 2019. L'adoption de cette recommandation est :

Proposée par : Gabriel Lépine

Appuyée par : Hubert Rondeau-L'Écuyer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **12. Élection des membres du conseil d'administration**

Monsieur Jean-Denis Lefebvre est proposé comme président d'élection et Nadine Lelièvre comme secrétaire d'élection.

Proposé par : Jean-François Veilleux

Appuyé par : Éric Pinard

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président rappelle qu'il y a quatre postes d'administrateurs à combler dont Les mandats sont de deux ans. Les administrateurs sortants sont, Maxime Lavoie, Éric Pinard, Alain Durand et Guillaume Lévesque-Sauvé. Le président indique que l'organisme a reçu quatre candidatures, conformément aux règlements généraux. Il fait la lecture des lettres de mise en candidatures et nous confirme qu'elles furent reçues dans le délai requis. De plus, chaque candidature est dûment appuyée par deux membres en règle.

Les candidats sont :

1. Maxime Lavoie
2. Alain Durand
3. Éric Pinard

### 3. Catherine Lévesque-Sauvé

Puisqu'il y a autant de candidatures que de postes en élection, messieurs Maxime Lavoie, Alain Durand, Éric Pinard et madame Catherine Lévesque-Sauvé sont élus par acclamation à titre d'administrateur.

### 13. Divers

#### Questions des membres :

- Monsieur Robert Rousseau demande de l'information sur le dossier du corridor vert ?

Monsieur L'Écuyer explique que le dossier avance bien, mais que rien n'est encore garanti puisqu'une partie des terrains appartient à des propriétaires privés. Monsieur Pinard, membre du conseil d'administration d'Héritage Saint-Bernard et conseiller de la Ville de Léry, explique que Léry est présentement poursuivie par des promoteurs pour ce même dossier.

- Monsieur Serge Labrèche demande pourquoi certaines pistes de ski de fond sont fermées au centre écologique Fernand-Seguin ?

Monsieur L'Écuyer explique qu'un des propriétaires privés a refusé d'autoriser l'accès sur son terrain.

### 14. Remerciements

Pour conclure, monsieur Paul Sauvé remercie tout particulièrement la Ville de Châteauguay, les membres du conseil d'administration de l'organisme, Luc L'Écuyer, tous les employés et les bénévoles, les Caisses Desjardins de Châteauguay et de l'Ouest de la Montérégie ainsi que monsieur Jean-Denis Lefebvre pour son animation.

### 15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 10.

Proposée par : Martine Mercier

Président d'assemblée :



Jean-Denis Lefebvre

Secrétaire d'assemblée :



Nadine Lelièvre